

PKE
CPE



RAPPORT ANNUEL 2022
VERSION ABRÉGÉE



CPE Fondation de Prévoyance Energie

Chiffres clés

	2022	2021
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes	26 777	26 261
Employeurs affiliés	210	216
Total du bilan (en millions CHF)	10 790	12 102
Degré de couverture caisse de prévoyance commune	107,7 %	125,2 %
Degré de couverture fondation	107,6 %	124,6 %
Performance	−9,7 %	10,5 %

Rendement négatif, mais perspectives positives

L'année exceptionnelle 2021 a été suivie d'une autre, mais malheureusement dans le sens inverse. Avec un rendement de $-9,7\%$, 2022 a été la plus mauvaise année de placement de la CPE depuis la crise financière 2008. Le fait que la CPE ait dépassé de 1,9 point l'indice de référence constitue toutefois un grand succès.

Grâce à la politique prudente et constante du Conseil de fondation, la CPE dispose cependant toujours de réserves suffisantes et connaît une situation financière stable avec un degré de couverture de $107,7\%$ dans la caisse de prévoyance commune.

Cela permet au Conseil de fondation d'accorder, en 2023 également, une rémunération de 2% sur les avoirs de vieillesse, supérieure au taux d'intérêt minimal LPP de 1% .

L'avenir reste un enjeu et un défi passionnant. Grâce à la hausse des taux d'intérêt sur les marchés des capitaux, la situation s'est détendue pour les caisses de pension et les perspectives de rendement se sont améliorées. Par conséquent, la réforme de la LPP, dans le cadre de laquelle le monde politique ne renvoie pas une bonne image, n'est plus centrale. Le deuxième pilier est un fondement solide de la prévoyance vieillesse et le reste.

Nous remercions toutes les entreprises affiliées et les assurés pour la confiance témoignée et le soutien accordé.

CPE Fondation de Prévoyance Energie



Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

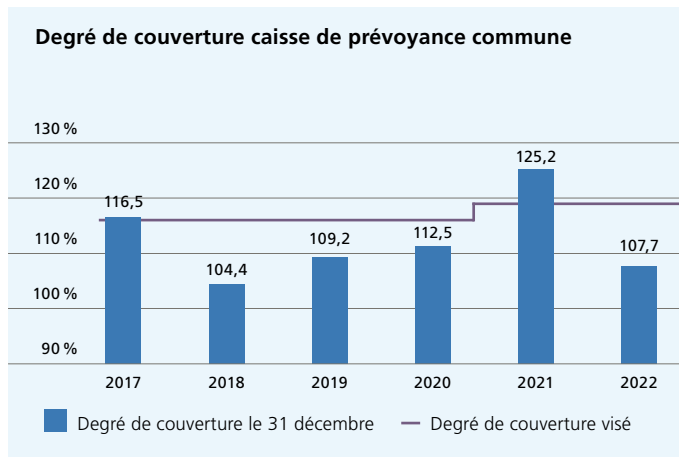


Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

Prévoyance



La CPE propose différents plans de prévoyance qui répondent aux besoins divers des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont régis par la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et par la primauté des prestations pour les prestations de risque.

Les cotisations et les prestations de tous les plans de prévoyance vont bien au-delà du minimum LPP. Les prestations sont financées par les cotisations de l'employeur et celles des assurés actifs, et par le rendement du capital investi. En tant que caisse de pension autonome, la CPE assume elle-même tous les risques actuariels.

Outre la caisse de prévoyance commune, la CPE comprend comme l'année précédente deux caisses de prévoyance avec un ou plusieurs employeurs. La caisse de prévoyance commune représente environ 95 % des engagements de la CPE et dispose d'un degré de couverture de 107,7 % au 31 décembre 2022 (année précédente: 125,2 %). Les autres caisses de prévoyance affichent des degrés de couverture compris entre 105 % et 115 %.

L'expert en prévoyance professionnelle confirme dans le rapport actuariel au 31 décembre 2022 que la CPE offre une sécurité suffisante pour pouvoir remplir ses obligations.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, le taux de conversion est abaissé progressivement sur cinq ans à 5,0 % à l'âge de 65 ans.

2 % d'intérêt pour 2023

En 2022, grâce aux fonds libres disponibles, la CPE a rémunéré une fois les avoirs de la caisse de prévoyance commune à un taux élevé de 7 %. En raison du rendement négatif en 2022, il ne reste plus de fonds libres. La situation financière, c'est-à-dire le degré de couverture de la CPE, ne permet malheureusement plus une nouvelle rémunération exceptionnellement élevée.

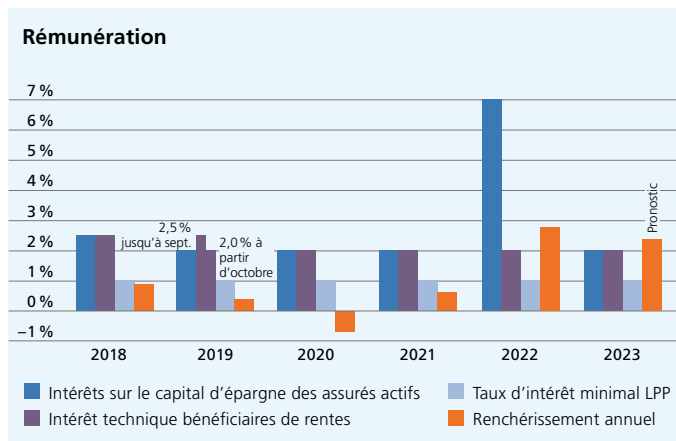
Le 30 novembre 2022, le Conseil de fondation a donc décidé de rémunérer à nouveau les avoirs de vieillesse des assurés à 2,0 % en 2023, comme les années précédentes. C'est plus élevé que le taux d'intérêt minimal LPP de 1,0 % prescrit par la Confédération.

Les commissions de prévoyance des entreprises fixent elles-mêmes le taux d'intérêt rémunérant les avoirs des assurés dans leur caisse de prévoyance individuelle respective.

Ajustement des rentes

Sur la base des dispositions légales, le Conseil de fondation a décidé de ne pas augmenter les rentes fixes pour 2023. La situation financière de la CPE ne permet malheureusement pas une adaptation au renchérissement.

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, les bénéficiaires de rentes duales ont reçu une rente supérieure de 10 % dans la caisse de prévoyance commune, car le degré de couverture était passé à plus de 125 % au 31 décembre 2021. Cette augmentation temporaire est supprimée à partir du 1^{er} avril 2023, car le degré de couverture était inférieur au niveau requis fin 2022.



Nombre de bénéficiaires

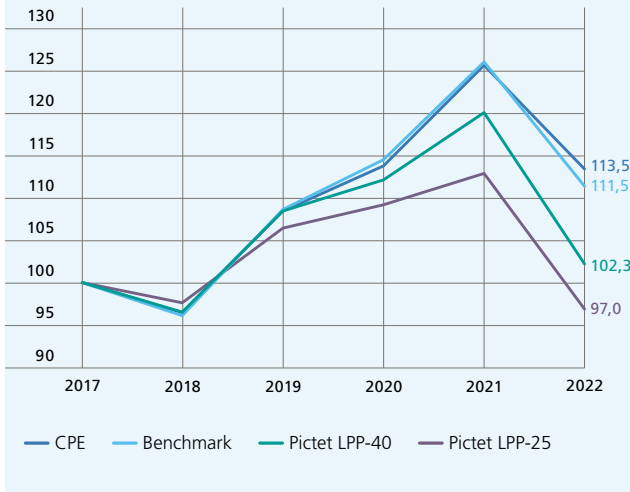
Le 31 décembre 2022, la CPE comptait 17 802 assurés actifs (exercice précédent 17 333) et 8 975 bénéficiaires de rentes (exercice précédent 8 928). Ces derniers constituent ainsi 33,5 % de l'effectif total (exercice précédent 34,0 %).

Placements

Performance cumulée

Evolution 2018–2022

Indexation (31 décembre 2017 = 100)



2022 «annus horribilis»

Après l'invasion russe en Ukraine, le monde – et l'Europe en particulier – a connu l'an passé la plus grave crise énergétique depuis les années 1970. De plus, l'inflation a atteint des valeurs à deux chiffres, incitant les banques centrales du monde entier à resserrer leur politique monétaire comme elles ne l'avaient plus fait depuis 40 ans.

En conséquence, les marchés financiers ont enregistré de fortes chutes de cours. La hausse des taux d'intérêt et la baisse des actions ont entraîné des pertes significatives pour presque toutes les classes d'actifs.

Actions et obligations négatives – infrastructure et immobilier positifs

La catégorie de placement «Actions Monde» a enregistré la plus forte contribution négative au rendement avec $-4,7\%$, suivie des «Actions Marchés émergents» avec une contribution de $-1,6\%$. De même, la hausse des taux d'intérêt pour les «Obligations CHF» et les «Obligations Monde» s'est traduite par des contributions négatives au rendement. En revanche, les placements immobiliers directs ont connu une évolution réjouissante. Avec la catégorie de placement «Infrastructure», ils ont donné lieu à des rendements positifs et ont ainsi stabilisé le portefeuille.

Performance nettement supérieure au benchmark

Avec un rendement de $-9,7\%$ sur les placements, la CPE a clairement dépassé l'indice de référence de $-11,6\%$. Il est réjouissant de constater que la majorité des catégories de placement ont dégagé un rendement plus élevé. Il convient de souligner en particulier le rendement supérieur des «Actions Monde». Dans l'ensemble, l'année de placement 2022 a

montré que notre stratégie et sa mise en œuvre par la CPE résistent même aux périodes de turbulences.

Situation financière de la CPE

En raison du rendement négatif et de la rémunération élevée des avoirs de vieillesse de 7,0 %, le degré de couverture de la caisse de prévoyance commune a baissé de 125,2 % fin 2021 à 107,7 % fin 2022. Grâce à la politique prudente et constante menée jusqu'à présent par le Conseil de fondation, la CPE dispose toujours de réserves suffisantes et se trouve dans une situation financière stable.

Perspectives

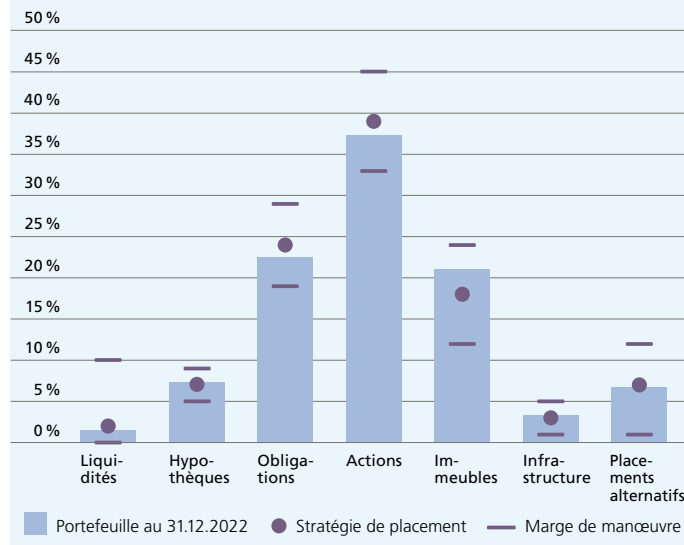
En cette nouvelle année de placement, les risques restent élevés. La guerre en Ukraine se poursuit et aucune fin n'est en vue. Bien que l'inflation ait dépassé son pic, la normalité est encore loin. Les banques centrales pourraient continuer à durcir leur politique monétaire au cours du premier semestre, avec le risque d'une éventuelle récession. Il est impossible de dire aujourd'hui si nous connaissons un atterrissage en douceur ou, au contraire, une récession plus profonde. L'incertitude régnant sur les marchés des capitaux et dans le système bancaire fait l'objet d'une attention particulière. Les événements actuels dans le secteur bancaire n'ont jusqu'à présent pas eu de répercussions négatives sur la fortune de la CPE.

Même si les risques actuels semblent élevés et qu'il est difficile de prévoir l'évolution de la conjoncture, les marchés financiers offrent différentes opportunités de placement après les corrections de l'année dernière. Dans l'ensemble, il reste à voir comment les banques centrales poursuivront le raffermissement de leur politique monétaire.

Durabilité

La CPE investit le capital en fonction du rendement, de manière

Allocation des avoirs



responsable et à long terme. Pour la CPE, «investir durablement» signifie, dans la mesure du possible, prendre en compte des critères écologiques et sociaux ainsi que des questions de gouvernance dans les décisions, en plus des critères financiers habituels.

Stratégie de placement et portefeuille

La fortune de toutes les caisses de prévoyance de la CPE fait l'objet d'un placement uniforme dans son ensemble. La définition et le respect de la stratégie de placement relèvent du Conseil de fondation. La commission des placements met en œuvre la stratégie définie par le Conseil de fondation.

STATUTS
DE LA
CAISSE DE PENSIONS
DE
Centrales suisses d'électricité (C. P. C.)
du 2 juin 1922.

I. Nom, but et siège de la caisse.

ARTICLE PREMIER.
La caisse de pensions de centrales suisses d'électricité, ^{But} _{de la caisse.}
ci-après dénommée *caisse* est une société coopérative au sens
du Code fédéral des obligations.
La caisse a pour but d'assurer ses membres contre les
conséquences économiques de l'invalidité, de la vieillesse et
de la mort, conformément aux dispositions ci-après. Elle
ne poursuit aucun but de lucre.

ART. 2.
Le siège de la caisse est à Zurich, au domicile de l'Union
des Centrales Suisses d'électricité. ^{Siège.}

ART. 3.
La caisse répond seule des engagements de ^{Responsabilité}
personnelle des membres, ainsi
qu'elle est exclue.

HOTEL SCHWEIZERHOF

HOTEL SCHWEIZERHOF

CAFÉ

RESTAURANT

RESTAURANT



TOUT A COMMENCÉ À L'HÔTEL SCHWEIZERHOF À OLTEN

Depuis 100 ans, la CPE s'engage en faveur d'une prévoyance optimale pour les entreprises affiliées, leurs collaboratrices et collaborateurs et les bénéficiaires de rentes.

La CPE a été fondée le 27 juin 1922 à l'hôtel Schweizerhof d'Olten. Après des débuts rétrospectivement modestes avec un capital de seulement 11 000 francs, la caisse compte aujourd'hui près de 27 000 assurés et est l'une des grandes institutions de prévoyance de Suisse.

Aujourd'hui comme hier, la CPE offre à ses assurés une prévoyance vieillesse sûre et financée de manière durable.

Bilan

le 31 décembre, en millions de CHF

Actif	2022	2021
Liquidités	218,6	181,3
Obligations	2 414,6	2 769,1
Hypothèques	812,5	766,9
Actions	3 975,1	4 826,4
Immeubles	2 259,3	2 250,7
Infrastructure	356,1	267,8
Placements alternatifs	713,0	961,0
Placements de fortune	10 749,2	12 023,2
Compte de régularisation actif et créances	40,6	79,0
Total de l'actif	10 789,8	12 102,2
Passif	2022	2021
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	106,4	97,5
Capital de prévoyance assurés actifs	4 863,3	4 503,5
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	4 279,8	4 286,5
Provisions techniques	785,3	841,2
Capital de prévoyance et provisions techniques	9 928,4	9 631,2
Réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	755,0	1 798,4
Fonds libres caisses de prévoyance	–	575,1
Total du passif	10 789,8	12 102,2

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre, en millions de CHF

	2022	2021
Cotisations et apports ordinaires et autres	372,9	351,3
Prestations d'entrée	207,0	190,7
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	579,9	542,0
Prestations réglementaires	-445,6	-412,8
Prestations de sortie	-288,2	-195,6
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-733,8	-608,4
Dissolution (+)/Constitution (-) de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations, rémunération, fonds de garantie	-291,0	116,4
Résultat net de l'activité d'assurance	-444,9	50,0
Résultat des placements	-1 084,4	1 218,4
Frais de gestion de la fortune	-81,3	-75,5
Résultat net des placements	-1 165,7	1 142,9
Frais d'administration	-7,8	-6,8
Excédent des produits/Excédent des charges (-) avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-1 618,4	1 186,1
Dissolution (+)/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur caisses de prévoyance	1 043,3	-612,1
Excédent des produits/Excédent des charges (-) caisses de prévoyance	-575,1	574,0
Dissolution (+)/Constitution (-) de fonds libres caisses de prévoyance	575,1	-574,0
Excédent des produits/Excédent des charges	-	-

Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et subobligatoires de la prévoyance professionnelle. La fondation est une institution de prévoyance autonome et enveloppante; les cotisations et les prestations vont au-delà des dispositions légales minimales.

Organisée en tant que fondation collective, la CPE est inscrite à ce titre au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2025. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres (en date du 31 décembre 2022):

Représentants des employeurs

Martin Schwab, président	CKW AG, Lucerne
Luca Baroni	Alpiq SA, Olten
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Gian Domenico Giacchetto	Ofima e Ofible, Locarno
Joris Gröflin	Axpo Services AG, Baden
Yannick Hanselmann	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich

Représentants des salariés

Christophe Grandjean, vice-président	Groupe E SA, Granges-Paccot
Marco Balerna	Azienda Elettrica Ticinese, Monte Carasso
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Peter Oser	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Adrian Schwammberger	AEW Energie AG, Aarau
Mike Weidner	Axpo Solutions AG, Baden

Commissions

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel.

La commission des placements compte en plus un membre externe.

Direction

(En date du 31 décembre 2022)

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances

Marcel Jörgen, responsable des placements

Stephan Voehringer, responsable des services

Organe de révision, experts, autorité de surveillance

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

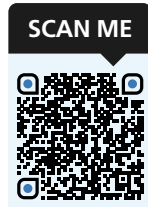
Experts en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Informations complémentaires



Vous trouverez le rapport annuel 2022 circonstancié sur notre site internet www.pke.ch → Portrait → Aperçu de la CPE → Rapports annuels.

Nous travaillons de façon durable et responsable. Vous trouverez le rapport sur la durabilité sur notre site internet avec le rapport annuel.

N'hésitez pas à consulter notre site internet, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs. Cliquez également sur nos brèves et intéressantes vidéos didactiques et informez-vous sur les thèmes actuels de la prévoyance.

Calculez vos prestations et cotisations à tout moment sur www.online.pke.ch.



Brochure commémorative «100 ans de CPE»

A l'occasion du centenaire, nous avons publié une brochure commémorative retraçant l'histoire de la CPE, qui peut être téléchargée en format PDF: www.pke.ch → Portrait → Contact & information → 100 ans de CPE.

Souhaitez-vous recevoir un exemplaire imprimé de la brochure commémorative? Commandez-le en allemand, en français ou en italien: +41 (0)44 287 92 92, info@pke.ch

Impressum

Editeur:
CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92
info@pke.ch

Conception, mise en page et réalisation:
Farner Consulting SA, Zurich

Photos:
Couverture: Ouvriers sur le barrage de Schräh, centrale de Wägital, le
6 mai 1922. Un mur en béton d'environ 230 000 m³ fut érigé à l'endroit
du défilé séparant la vallée antérieure et la vallée intérieure. Les travaux
d'excavation s'étendirent sur plus d'un an. Axpo Holding AG.
Pages 8/9: Carte postale vers 1912. Collection privée, Olten.

Impression:
Baumer AG, Islikon



CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92

info@pke.ch